



Synthèse de la consultation

Académie de Nancy-Metz
Semaine du 7 au 11 octobre 2013

#educationprioritaire

Sommaire

L'EDUCATION PRIORITAIRE DANS L'ACADEMIE DE NANCY-METZ	3
Les réseaux de l'éducation prioritaire	3
Les 6 réseaux Éclair	3
Les réseaux RRS	3
Réseaux ECLAIR et RSS	5
La concertation dans l'académie de Nancy-Metz	6
Exemple de méthodologie dans un RRS de l'académie	6
Exemple de méthodologie dans un ECLAIR de l'académie	6
La méthodologie de la rédaction de la synthèse académique	7
LES REACTIONS DES RESEAUX AU DIAGNOSTIC DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MAP)	8
Question 1	8
Quels sont les éléments du diagnostic avec lesquels vous êtes le plus en accord, qui vous paraissent les plus importants dans votre contexte ?	8
Question 2	9
A contrario, quels sont les points avec lesquels vous êtes le plus en désaccord, qui correspondent peu à votre expérience locale ?	9
Question 3	10
Quelles remarques/réflexions ou compléments souhaitez-vous faire remonter ?	10
LES ECHANGES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES LEVIERS D'EVOLUTION POSSIBLES	11
Levier 1	11
Perspectives pédagogiques et éducatives	11
Levier 2	16
Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation	16
Levier 3	18
Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat	18
Levier 4	20
Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation	20
Levier 5	21
Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles	21
Levier 6	22
Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire	22

L'éducation prioritaire dans l'académie de Nancy-Metz

Les réseaux de l'éducation prioritaire

Les établissements et les écoles qui relèvent de l'éducation prioritaire se structurent en réseau, autour d'un projet fédérateur :

- les réseaux Éclair (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite), où se concentrent les difficultés sociales et scolaires.
- les réseaux RRS (réseaux de réussite scolaire), qui accueillent un public socialement plus hétérogène.

L'éducation prioritaire dans l'académie regroupe 38 500 élèves.

Elle est organisée autour de :

- 6 réseaux Eclair, dont 1 en Meurthe-et-Moselle et 5 en Moselle
- 29 réseaux de réussite scolaire (RRS) dont 9 en Meurthe et Moselle, 2 en Meuse, 10 en Moselle, 8 dans les Vosges

Les 6 réseaux Éclair

40 écoles - 6 collèges - 2 lycées : 9977 élèves, soit 2,9% de l'effectif total 1^{er} et 2nd degrés

En Meurthe-et-Moselle

- Nancy Plateau de Haye : 1 collège, 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires

En Moselle

- Behren-lès Forbach : 1 collège, 3 écoles élémentaires
- Forbach : 1 lycée, 1 collège, 4 écoles maternelles, 5 écoles élémentaires
- Metz Borny : 1 collège, 6 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires
- Uckange : 1 collège, 2 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires
- Woippy : 1 collège, 4 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires
- A noter : le lycée Félix Mayer de Creutzwald classé en ECLAIR

Les réseaux RRS

1^{er} degré : 144 écoles ; 16 843 élèves soit 8,1% de l'effectif total

2nd degré : 26 collèges – 1 LGT – 2 LP ; 11 681 élèves soit 7,4% de l'effectif total

En Meurthe-et-Moselle

- Cirey-sur-Vezouze : 1 collège, 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires
- Homécourt : 1 collège, 4 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires
- Jarville : 1 collège, 4 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires

- Joeuf : 1 collège, 2 écoles élémentaires
- Longlaville : 1 collège, 1 école élémentaire
- Longuyon : 1 collège, 2 écoles maternelles, 5 écoles élémentaires
- Mont Saint Martin : 1 collège, 2 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires
- Toul Croix de Metz : 1 collège, 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires
- Vandœuvre Haut de Penoy : 1 collège, 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires

En Meuse

- Bar-le-Duc : 1 collège, 1 école maternelle, 1 école élémentaire
- Verdun : 1 collège, 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires

En Moselle

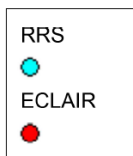
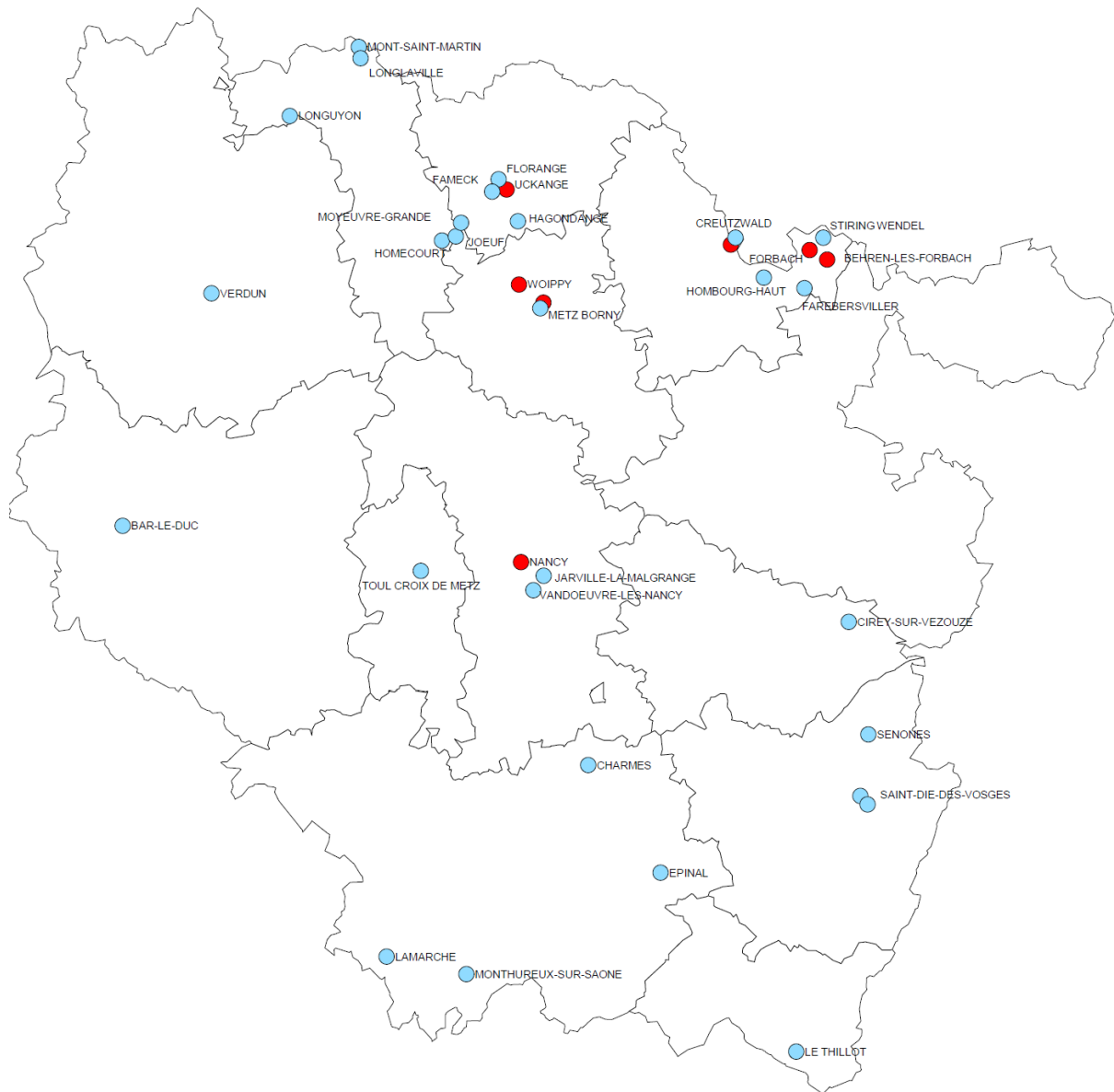
- Creutzwald : 3 écoles élémentaires
- Fameck : 2 lycées, 1 collège, 6 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires
- Farébersviller : 1 collège, 1 école maternelle, 3 écoles élémentaires
- Florange : 1 collège, 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires
- Freyming-Merlebach : 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires
- Hagondange-Mondelange : 1 collège, 2 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires
- Hombourg-Haut : 1 collège, 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires
- Metz Borny : 1 lycée, 1 collège, 2 écoles maternelles, 1 école élémentaire
- Moyeuvre-Grande : 1 collège, 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires
- Stiring Wendel : 3 écoles primaires

Dans les Vosges

- Charmes Maurice Barrès : 1 collège, 3 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires
- Epinal St Exupéry : 1 collège, 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires
- Lamarche : 1 collège, 5 écoles élémentaires
- Le Thillot Jules Ferry : 1 collège, 3 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires
- Monthureux-sur-Saône : 1 collège, 2 écoles maternelles, 12 écoles primaires
- Saint-Dié-des-Vosges Souhait : 1 collège, 1 école maternelle, 1 école élémentaire
- Saint-Dié-des-Vosges Vautrin Lud : 1 collège, 2 écoles primaires
- Senones A. Malraux : 1 collège, 2 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires

Réseaux ECLAIR et RSS

Ecoles, Collèges et Lycées



NB : Pour Creutzwald : 1 Réseau RSS et 1 Lycée ECLAIR

DAGES, Académie de Nancy-Metz
2013-2014

La concertation dans l'académie de Nancy-Metz

L'académie de Nancy-Metz s'inscrit dans une démarche continue de réflexion sur l'éducation prioritaire. La concertation menée dans les réseaux en octobre 2013 en est une composante majeure, le point d'orgue étant l'organisation des assises inter académiques le 4 décembre 2013.

Dès le 22 février 2013, l'académie qui a eu connaissance de la création de groupes de travail nationaux pour la refonte de l'éducation prioritaire, a entamé un travail d'analyse dans le cadre du conseil pédagogique académique (CPA).

Un état des lieux sur l'éducation prioritaire a donc été réalisé au sein du CPA, partant des analyses effectuées par les services et les corps d'inspection et prenant en compte les remontées du terrain.

Le comité de direction a été saisi régulièrement de l'avancée des travaux pour finaliser une vision partagée des constats quantitatifs et qualitatifs (poids de l'éducation prioritaire, sociologie, carte du premier et second degré, performance, indicateurs à retenir, pédagogie en éducation prioritaire, redéfinition du pilotage académique). Il a été décidé de surseoir à toute nouvelle organisation du pilotage académique dans l'attente des décisions ministérielles.

Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et les chefs d'établissement du second degré ont été destinataires dès le mois de septembre du diagnostic national rendu public le 17 juillet 2013.

Les conseils de zone se sont approprié ce diagnostic. Ils ont pu contextualiser des éléments au regard de la situation locale du réseau, définir les questions prioritaires à traiter, et le protocole de consultation et de rédaction.

Les réseaux ont été réunis pour la concertation dans la semaine du 7 au 11 octobre 2013 selon des modalités arrêtées localement.

Exemple de méthodologie dans un RRS de l'académie

1. Réunion du conseil de zone (groupe de pilotage) : IEN, principal, secrétaire du comité exécutif, IA-IPR référent, directeurs d'école,
2. Définition d'un protocole (enjeux, répartition des questions à traiter et des thèmes de réflexion dans les groupes de travail),
3. Organisation de la demi-journée de réflexion : une demi-journée pour le premier degré pour toutes les équipes du RRS et quelques professeurs du collège, une demi-journée pour le collège,
4. Restitution écrite de chaque groupe de travail,
5. Rédaction finale de la synthèse du réseau par le groupe de pilotage.

Exemple de méthodologie dans un ECLAIR de l'académie

1. Présence de l'IA-IPR référent à toutes les étapes de la consultation (de la maternelle au collège)
2. Réunion du binôme de pilotage : IEN, principal,
3. Définition d'un protocole (enjeux, répartition des questions à traiter et des thèmes de réflexion dans les groupes de travail) ; deux questions à traiter : pour tous les acteurs, la question portant sur les perspectives pédagogiques et éducatives, plus une deuxième question au choix.
4. Organisation d'une demi-journée de réflexion,
5. Restitution écrite de chaque groupe de travail,
6. Rédaction finale de la synthèse de l'ECLAIR au sein du « comité pédagogique » de l'ECLAIR.

La méthodologie de la rédaction de la synthèse académique

Chaque réseau a produit une synthèse écrite au sein de groupes de travail différents (comité de pilotage, conseil de zone, comité pédagogique), prenant en compte la situation locale.

Cette synthèse a été transmise aux directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), pour une synthèse départementale support de la synthèse académique.

Il est à noter que tous les acteurs se sont mobilisés avec le souci de partager la réflexion l'analyse, la rédaction à toutes les étapes de la consultation. La réalisation de cette consultation a été l'occasion d'un travail en synergie entre le premier et le second degrés.

Les réactions des réseaux au diagnostic de la Modernisation de l'Action Publique (MAP)

Question 1

Quels sont les éléments du diagnostic avec lesquels vous êtes le plus en accord, qui vous paraissent les plus importants dans votre contexte ?

(3 points maximum)

Il ressort de cette question un consensus des équipes sur :

Aspects pédagogiques

- La nécessité de questionner les pratiques pédagogiques (entrée par les compétences), de renforcer la coopération, le travail d'équipe au sein des établissements et entre les établissements, d'adopter une posture bienveillante face au public accueilli (estime de soi, bien être) et de travailler sur la corrélation trop forte entre origine sociale et échec scolaire.
- La prééminence de la maîtrise de la langue dans la réussite scolaire (notamment orale).
- L'importance d'un travail d'harmonisation des pratiques.
- Le recentrage sur des objectifs ambitieux (niveau d'exigence) mais limités, ce qui implique un retour aux fondamentaux.
- La nécessité de restaurer une formation des personnels spécifique réelle et adaptée.

Vie scolaire

- Le manque de stabilité des équipes, sachant que les arguments tels que l'indemnité et les moyens alloués sont insuffisants en termes d'attractivité (réflexion à mener sur le déroulement de carrière par exemple).
- La difficulté de construire un projet éducatif partagé [école (collège)] – familles, reconnu comme indispensable au positionnement et à l'ambition de l'élève.
- La nécessaire cohérence dans les actions partenariales.

Pilotage

- La nécessité de réviser la carte de l'éducation prioritaire, en maintenant les indicateurs sociaux (répartition des CSP comme indicateur décisif) pour définir les critères d'entrée et de sortie, en prenant en compte l'ambition bac-3 /bac+3 et en réfléchissant à l'intégration des lycées dans les réseaux.
- Une démarche nécessaire de contractualisation.
- La mise en place de tutorats pour l'accueil des nouveaux collègues.
- Le fléchage des moyens sur les leviers reconnus comme efficaces.
- Le rôle et la place du coordonnateur.
- Les modalités d'évaluation des dispositifs qui doivent être revues.
- Le travail sur les emplois du temps pour dégager des temps de concertation et de travail de préparations collectives.
- La nécessaire formalisation et communication du travail des équipes à intégrer dans des temps et un cadre institutionnalisés.
- La mise en cohérence des acteurs.

NB : aucune équipe n'évoque le point supplémentaire déjà attribué au barème pour accéder à la hors classe pour les professeurs des écoles de l'éducation prioritaire.

Question 2

A contrario, quels sont les points avec lesquels vous êtes le plus en désaccord, qui correspondent peu à votre expérience locale ?

(3 points maximum)

Il ressort de cette question un désaccord partagé des équipes sur :

<p>Aspects pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">- La réduction des interventions des RASED.- Les possibilités de scolarisation des 2 ans avec des effectifs réduits.- La part variable des primes aux enseignants, susceptible de freiner le travail d'équipe.
<p>Vie scolaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Les relations Ecole/Famille.- Un absentéisme des enseignants plus important que dans les autres territoires.- La mobilisation des partenaires locaux.
<p>Pilotage</p> <ul style="list-style-type: none">- Le fait que la réduction des effectifs n'aurait pas d'incidence sur les résultats.- La suppression de la prime (insuffisante, mais qui « retient » les enseignants).- La clarté des missions attribuées aux personnels spécifiques dans le réseau.

Question 3

Quelles remarques/réflexions ou compléments souhaitez-vous faire remonter ?

(3 points maximum)

Il ressort de cette question un ensemble de propositions susceptibles d'améliorer les résultats obtenus grâce aux dispositifs prioritaires :

Aspects pédagogiques

- La mise en œuvre d'une pédagogie de projet.
- La suppression de l'évaluation « normée » qui tient à une note et ne rend pas visible une progression de l'élève.
- La construction de la citoyenneté au sein du réseau comme fil rouge incontournable (avec une évaluation de la construction des compétences citoyennes, à partir d'indicateurs définis au préalable).
- La mise en place des conseils école / collège qui favoriseront les moments consacrés aux échanges pédagogiques inter degrés.
- Le renforcement de la continuité et de l'articulation des programmes, des compétences mobilisées, des évaluations.

Vie scolaire

- L'amélioration des relations Ecole/Famille en créant les conditions nécessaires à la restauration de la confiance, à l'implication des parents dans l'école, en la rendant plus lisible et accessible notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés : accueil, explication, explicitation, reconnaissance par la communauté éducative.
- L'harmonisation des dispositifs, leur mise en cohérence, la complémentarité et/ou l'homogénéité des actions.
- La prise en compte des difficultés des enseignants en envisageant un accompagnement en temps réel.

Pilotage

- Une priorité à accorder à la formation (et aux remplacements) en éducation prioritaire, en repensant les modalités de formation visant à une meilleure articulation avec la pratique professionnelle.
- Le développement de la liaison collège-lycée notamment en ce qui concerne les pratiques pédagogiques dans la classe.
- La suppression des différences de traitement des enseignants 1^{er}/2nd degré (plans de formation communs, modalités de formations identiques...).
- Le fléchage des moyens sur des leviers reconnus comme efficaces (coordonnateurs, autres ressources humaines qui permettent de coordonner et d'éviter l'empilement contre-productif des dispositifs, prise en compte de certaines tâches dans le service des enseignants,...).

Les échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution possibles

Levier 1

Perspectives pédagogiques et éducatives

1.1 Que signifie concrètement construire ou conforter une école bienveillante, au quotidien et dans l'acte d'enseignement ?

Ce qui fait consensus

- Mettre en place les conditions permettant de veiller au bien être des élèves afin de les mettre en situation de réussite.
- Repenser l'évaluation afin de mieux valoriser les différentes compétences et les parcours des élèves.
- Favoriser les organisations permettant un travail affiché en équipe et en partenariat.

Ce qui fait débat

- Les questions de temporalité pour :
 - o La concertation.
 - o Les rencontres avec les parents.
 - o Les échanges avec les élèves.
 - o La mise en œuvre des projets (pression, délais contraints...).
- La suppression de la notation sanction.

1.2 Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?

Ce qui fait consensus

- Faire preuve de bienveillance vis-à-vis des élèves sans renoncer aux exigences, en particulier face au travail personnel de l'élève ; un sujet à partager avec les parents, les notions de bienveillance et d'exigence n'étant pas opposées.
- Valoriser les réussites et les efforts en considérant l'erreur comme constitutive de la construction du savoir.
- Fixer un cadre de travail lisible pour tous.
- Trouver les moyens de régler ce qui fait tension entre la prise en compte des besoins et des acquis des élèves et l'exigence de traiter les programmes disciplinaires.

Ce qui fait débat

- Les différentes représentations de la notion de bienveillance chez les acteurs de l'éducation nationale.
- Comment réussir la différenciation pédagogique en classe ?
- Quelle place pour les parents au sein de l'école ?
- Quelle articulation entre l'éducatif et le pédagogique ?
- Quelles exigences et méthodes (la question du redoublement) ?

1.3 Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?

Ce qui fait consensus

- Expliciter les attentes et le rôle de l'école afin de donner du sens aux apprentissages (utilisation des différents outils de communication et outils pédagogiques).
- Associer les parents pour favoriser la continuité école / familles.

Ce qui fait débat

- Quel modèle d'évaluation proposer ?
- Comment réduire les écarts entre les attentes de l'école et les habitus familiaux, culturels ?

1.4 Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?

Ce qui fait consensus

- Harmoniser les pratiques pédagogiques, partager les objectifs et développer les liaisons inter-cycles sur les pratiques pédagogiques et didactiques.
- Mettre en place des stratégies permettant aux élèves d'accéder progressivement à plus d'autonomie, de développer leur curiosité.
- Favoriser la formation des enseignants et la concertation dans les établissements pour les équipes.

Ce qui fait débat

- Quelles organisations fonctionnelles mettre en place dans les établissements pour favoriser l'investissement des équipes et favoriser les relations avec les partenaires ?
- Les pratiques pédagogiques (apprentissage collaboratifs, évaluation, modalités de valorisation des élèves...).
- Les modalités de formation : formation ouverte à distance (FOAD), visioconférences, en présentiel, formation-action.

1.5 Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité ? En particulier par quelles modalités développer l'apprentissage de la langue orale pour les moins de trois ans et la pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?

Ce qui fait consensus

- Définir une organisation pédagogique permettant de favoriser la mise en place de groupes de compétences, de groupes de besoin, de remédiation.
- Prendre en charge l'apprentissage de la langue dans toutes les disciplines.
- Développer la formation des enseignants et de tous les intervenants de l'école.
- Assurer la mise en place d'une progressivité dans les apprentissages en plaçant le langage au centre de ceux-ci.
- Démultiplier les situations d'échanges avec les familles et les partenaires.

Ce qui fait débat

- Comment agir sur les environnements de l'école ?
- A quel âge doit-on commencer la scolarisation ?
- L'introduction d'un travail sur la langue dans les services de petite enfance.

1.6 En quoi consiste donner des repères essentiels pour une culture commune ? Comment y contribuent les différentes disciplines ?

Ce qui fait consensus

- Transmettre des savoirs fondamentaux en fixant un cadre commun de référence entre les disciplines et au cours du parcours de l'élève.
- Instaurer un climat de confiance avec les élèves, en faisant de l'Ecole un véritable lieu de vie.

Ce qui fait débat

- La définition même de ce que peut-être une culture commune.
- Le seuil de tolérance que l'on applique dans le cadre de la transmission des valeurs, pour quels acquis des élèves quant aux des compétences attendues (socle commun).
- L'intégration des élèves allophones.

1.7 Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves pour éviter qu'ils ne se sentent ou soient disqualifiés ? Comment faire « alliance »? Comment leur donner toute leur place et pour faire quoi ?

Ce qui fait consensus

- Eviter au maximum de faire un bilan uniquement négatif de l'élève.
- S'appuyer sur les points positifs de l'élève : les restituer aux parents de manière formelle et verbaliser les réussites.
- Ouvrir des espaces et des moments d'échanges dans l'établissement (CDI, kermesse, cross, accompagnement...), les intégrer au fonctionnement.
- Améliorer la communication sur le travail à l'Ecole et les ressources extérieures : organiser des tables rondes (à la rentrée, à un autre moment) : échanges entre enseignants de la classe et parents sur différents thèmes : ressources de l'établissement, programmes, compétences, apprentissage d'une leçon, ressources des associations du quartier.

Ce qui fait débat

- Selon quelles modalités, sous quelles conditions et dans quelles limites ouvrir l'école aux parents ?
- Dans quelles actions associer les parents, tout en respectant le champ de compétences de chacun ?
- Où placer le curseur ?

1.8 Comment construire une école qui permet aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein et apaisé ?

Ce qui fait consensus

- Sentir le soutien de l'institution, avoir une véritable équipe et une cohérence éducative au sein de l'établissement.
- Mettre en place une communication sereine, apaisée et respectueuse de la part de tous.

Ce qui fait débat

- La notation est-elle nécessaire ?
- Comment valoriser l'image de l'enseignant ?

1.9 A quelles conditions l'école peut-elle assurer le bien-être des élèves et des personnels ?

Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<ul style="list-style-type: none">- Optimiser les moyens matériels (cadre de vie) et les moyens humains de tous les personnels (formation, participation de tous à la vie des établissements, ...).- Bénéficier d'une oreille attentive et d'un espace d'écoute pour se sentir en confiance, estimé et valorisé (élèves et personnels).- Réduire les conflits, les incivilités entre les élèves.	

1.10 Comment mieux intégrer la dimension éducative de l'école dans l'acte quotidien d'enseignement ? Par quelles pratiques individuelles et collectives peut-on rapprocher les approches éducatives et pédagogiques ?

Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<ul style="list-style-type: none">- S'appuyer sur la présence des ressources humaines supplémentaires (professeurs tuteurs, préfets des études, professeurs référents) pour décloisonner l'éducatif et le pédagogique.- Renforcer les liens avec les collaborateurs et partenaires (infirmières, psychologues,...) pour mieux prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers.- Instaurer une exigence et des pratiques communes et partagées pour le respect des règles de vie dans l'établissement : exemplarité et réciprocité par rapport aux élèves.	<ul style="list-style-type: none">- Quelle place pour l'élève par rapport à l'adulte ⇔ statut de l'élève, statut de l'adulte.

Levier 2

Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

2.1 Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? Une réflexion sur les priorités thématiques est aussi bienvenue.	
Ce qui fait consensus <ul style="list-style-type: none">- La prise en compte des spécificités de l'éducation prioritaire dans la formation.- L'accompagnement des IEN et des IA-IPR. Sur quels points ? <ul style="list-style-type: none">- Les pratiques professionnelles.- La tenue de classe.- Les outils spécifiques aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Sous quelles formes : <ul style="list-style-type: none">- Stages d'établissements, formations d'initiatives locales, formations actions.- Echanges de pratiques.- Stages lourds.- Apports de chercheurs, d'universitaires.	Ce qui fait débat <ul style="list-style-type: none">- Les différents points et les différentes formes en particulier la formation ouverte à distance (FOAD).

2.2 Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées, dans le réseau et d'une façon plus générale ?

Ce qui fait consensus

- Privilégier un temps lors des journées de pré-rentrée pour un accueil convivial où des conseils seront donnés.
- Systématiser la mise en place d'un tuteur ou d'un référent avec une reconnaissance financière.
- Prévoir une formation sur les dispositifs particuliers.
- Prévoir une immersion des nouveaux enseignants dans les classes de professeurs expérimentés en ECLAIR pour qu'ils s'imprègnent du milieu et des élèves.

Ce qui fait débat

- Quel parcours pour les jeunes enseignants ? Classe moins difficiles en début de carrière ou passage en éducation prioritaire obligatoire au long du parcours ?
- Quel accompagnement de l'institution pour les jeunes enseignants ?

Levier 3

Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

3.1 Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau? Comment développer un travail collectif, réflexif ?	
Ce qui fait consensus <ul style="list-style-type: none">- Formaliser des temps de concertation et d'échanges au sein des équipes, et produire des outils communs.- Accentuer le travail en transversalité et entre les cycles.- Renforcer le partenariat avec les acteurs autour de l'école (associations, familles,...).- Harmoniser les pratiques et les référentiels de langage.	Ce qui fait débat

3.2 Pour votre réseau, sur quelles problématiques et selon quelles modalités l'école doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?	
Ce qui fait consensus <ul style="list-style-type: none">- Identifier les partenaires locaux et institutionnels autour de l'école.- Assurer une présence des partenaires au sein même des établissements.- Mettre en place une politique de communication et d'échanges avec les partenaires afin de connaître les fonctionnements de chacun.- Assurer une coordination des interventions selon les champs de compétences des différents partenaires.	Ce qui fait débat <ul style="list-style-type: none">- Sur quel temps, ce travail en partenariat peut-il avoir lieu ?

3.3 Comment le partenariat avec les dispositifs de réussite éducative est-il mis en œuvre et comment évaluez-vous son apport à la réussite des élèves ? Faut-il le faire évoluer et si oui, à quelles conditions et sous quelles modalités ?

Ce qui fait consensus

- Le partenariat existe avec un échange régulier d'informations avec les équipes pédagogiques.
- Les échanges doivent perdurer et être renforcés avec une diffusion plus large à destination de toute la communauté éducative.
- La mesure de l'impact sur la réussite des élèves nécessite de travailler sur au minimum le temps d'une cohorte.

Ce qui fait débat

- L'accompagnement doit-il aussi être tourné vers les parents ?

Levier 4

Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

4.1 Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?	
Ce qui fait consensus <ul style="list-style-type: none">- Le besoin de clarification de la notion de pilotage qui reste floue pour de nombreux acteurs.- La nécessité de clarifier les objectifs par le pilotage et pour le pilotage.- La mise en place d'une formation adaptée aux publics spécifiques en éducation prioritaire.- L'amélioration de la gestion des ressources humaines en particulier pour les enseignants en difficulté.- La nécessité de privilégier la stabilité des équipes.- L'organisation de concertations régulières entre enseignants.- La création des espaces de communications entre professionnels à tous les niveaux : organisation de la mutualisation, des échanges de pratiques.- Un encadrement à l'écoute, sans confusion avec l' « Inspection ».- La contractualisation avec les corps d'inspection.- La nécessaire bienveillance, le soutien, la reconnaissance de la part de l'encadrement (<i>incluant le directeur d'école</i>).- L'adaptation des dispositifs aux difficultés spécifiques des publics.- La conservation des évaluations nationales.- La possibilité d'avoir une harmonisation des critères d'évaluation dans tout le réseau.	Ce qui fait débat <ul style="list-style-type: none">- Comment clarifier les objectifs ?- Comment repenser la pédagogie différenciée ?- Comment calibrer le niveau d'exigence (Socle commun de connaissances, de compétences et de culture) ?- Quel est l'intérêt d'une politique « du chiffre » ?- Quel rôle dédié à l'IA-IPR référent ?- Comment redéfinir l'évaluation des enseignants en éducation prioritaire ?- Le nombre d'intervenants en classe doit-il être limité ?- Comment concilier la stabilité des équipes et le jeu de l'ancienneté dans le mouvement ?- Comment assumer les responsabilités face à des élèves de plus en plus « ingérables » ?

Levier 5

Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

5.1 Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<ul style="list-style-type: none">- La pérennisation des indemnités spécifiques éducation prioritaire.- L'arrêt de la prime au mérite (contre-productive pour le travail en équipe).- La différence de rémunération entre le premier et le second degrés jugée inadmissible.- Les bonifications pour le mouvement, le déroulement de carrière.- L'allocation de moyens supplémentaires pour constituer des groupes de compétences.- Le temps de concertations intégré dans le temps de service (ORS).- Le maintien des SEGPA, RASED, CLIS et ULIS.- L'augmentation du nombre de professeurs référents dans le second degré.- Un budget spécifique à prévoir pour les aides individualisées.- Des ATSEM dans toutes les grandes sections.- Des médiateurs scolaires en collège.- Une réflexion sur la répartition des moyens supplémentaires entre le premier degré et le second degrés.- Des aides pour l'accueil des élèves allophones.	<ul style="list-style-type: none">- La question des effectifs réduits.- Les moyens disponibles en dehors du P/E.- Le dispositif 'plus de maîtres que de classes', les RASED, le coordonnateur, les assistants pédagogiques, les AVS et EVS dès la maternelle : pour quoi faire ?- Le décloisonnement, les échanges de services, les co-interventions, l'aide à la difficulté, les demi groupes (SVT, Technologie).- La possibilité de pouvoir bénéficier d'heures supplémentaires dans le 1^{er} degré.- L'accompagnement éducatif permet-il l'accès à la culture ?- Comment travailler sur les droits et devoirs, le respect ?- Le NUMERIQUE : comment réduire le décalage entre l'offre à l'école et les ressources privées à la maison ?- Comment éviter l'envahissement par le numérique ?- Comment dégager du temps : écoute, médiation, gestion de conflits.- Former les parents, est-ce le rôle de l'éducation nationale ?

Levier 6

Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

6.1 Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

Ce qui fait consensus

- Le classement des écoles en éducation prioritaire qui pourrait être indépendant du collège.
- Les CSP, le taux de chômage, les revenus, les inactifs.
- La maîtrise de la langue française.
- Le taux de retard des élèves.
- La commune en zone de sécurité prioritaire (ZSP), le taux de délinquance
- L'origine des familles (« intégration », langue).
- Le % d'élèves non francophones, le ratio des allophones.
- Le % d'élèves en difficulté bénéficiant d'aides extérieures.
- Le nombre de logements sociaux dans le secteur.
- Le taux d'accès aux CPGE, aux études longues.
- Le taux de boursiers.
- Le % de réussite aux paliers 1 et 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au diplôme national du brevet (DNB), aux évaluations nationales.
- Le nombre de signalements, de sorties sans qualification, de dossiers de re-scolarisation.
- La fréquentation ou non de lieux culturels.
- Les suivis médicaux, les absences aux demandes de soins.
- Le taux de présence, de participation aux élections de parents.
- Le turnover et la stabilité des équipes pédagogiques.

Ce qui fait débat

- Comment sortir de l'éducation prioritaire ?
- Faut-il tenir compte de la composition des familles ?
- La langue d'origine est-elle un frein à la réussite scolaire ?
- Quel rôle des élus dans la décision de classement en éducation prioritaire ?
- Quelle prise en compte de ces indicateurs en milieu rural ?
- L'indicateur « taux de boursiers » parfois faussé (proximité du Luxembourg, parents qui ne font pas la démarche).
- A quel moment placer les évaluations nationales ?
- Comment mesurer l'implication des parents dans la scolarité des enfants (taux de participation réunions parents/profs, élections délégués des Parents d'Elèves) ?
- Prendre en compte les CSP plus favorisées ?
- La baisse du taux d'absentéisme peut-elle être un indicateur de sortie de l'éducation prioritaire à elle seule ?
- La codification éducation nationale des CSP ?